

LEGISLATIVES 97

Quelles sont les positions des candidats sur les préoccupations des gays et lesbiennes ?

A.R.I.S. les a interrogé pour vous !

• Nous leur avons demandé de prendre position et de s'engager sur les questions suivantes :

- 1) Extension à l'orientation sexuelle de toutes les lois qui sanctionnent les actes discriminatoires et les diffamations à caractère raciste.
- 2) Extension de la loi sur la presse aux discriminations et aux injures fondées sur l'orientation sexuelle.
- 3) Adoption par le Parlement d'un projet de type "contrat d'union civile et sociale" (qui dépasse d'ailleurs le cadre du couple homosexuel).
- 4) Modification des cours d'éducation sexuelle avec mention de l'homosexualité sans jugement de valeur.
- 5) Reconnaissance de la déportation homosexuelle.



ARIS
16, rue St Polycarpe
B.P. 1125
69203 Lyon CEDEX 01
tel et fax : 04.78.27.10.10
<http://www.asi.fr/aris-lyon>
e-mail : aris-lyon@asi.fr



1ère circonscription :*Observance, St. Paul, St. Georges, Perrache, Gerland...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Bernadette ISAAC-SIBILLE	U.D.F.	(5)
Philippe DUMEZ	F.N.	(1)
Gérard COLLOMB	P.S.	(5) (12)
Marie-Christine PERININ	Lutte Ouvrière	(2) (11)
Daniel MARLHOUX	P.C.	(2) (13)
Bernard TALLES	Défense Animale	(2)
Raphaël NOGIER	La Droite Indépendante	(1)
Guy FRONT	Gauche Alternative et Ecologiste	(2)
Frédéric BERTHELET	Parti Humaniste	(2)
Vincent CHEYNET	Mouvement Ecologiste Indépendant	(2)
Jean-Marc CHAFFRINGEON	Initiative Républicaine	(2)
Théophile MARTIN	Parti National Républicain	(2)
Dominique GERARD	Mouvement Des Citoyens	(2) (10)
Edmée JULLIEN	Semaine des quatre jours	(2)
Bernard BIROT	Génération Ecologie	(2) (30)
Bruno GRANGER	Reconnaissance du vote Blanc	(2)
Joëlle FOUGERE	Parti de la Loi Naturelle	(2)

2ème circonscription :*Bellecour, Terreaux, Croix-Rousse, Balmont, Rochecardon...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Frédéric GAFFIOT	P.C.	(2) (13)
Gilles BUNA	Les Verts - P.S.	(31)
Marie DE LUCA	Sans Etiquette	(2)
Arlette COUZON	Lutte Ouvrière	(2) (11)
Domar IDRISI	Mouvement Des Citoyens	(10)
Marc FRAYSSE	R.P.R.	(5) (14)
Jeanne D'ANGLEJAN	La Droite Indépendante	(1)
Anne RICHARD	F.N.	(1)
Sandrine CHASTANG	Sans Etiquette	(2)
Henry CHABERT	Divers Droite	(5)
Yves FOURNEL	Gauche Alternative et Ecologiste	(2)
Azouz BEGAG	**non identifié**	(2)
Eric MOGLIONI	Ligue Communiste Révolutionnaire	(2) (32)
Louis CHARGUEROS	Divers Droite	(2)
M. MERMET-au-LOUIS	Sans Etiquette	(2)
François MERCIER	Divers Droite	(2)
Luc NIETO	Initiative Républicaine	(2)
Lionel GALLOT	Génération Ecologie	(2) (30)
Nicolas LAPILLONNE	Divers Droite	(2)

3ème circonscription :

Part-Dieu, Guillotière, Montplaisir, Etats-Unis...

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Jean-Louis TOURRAINE	P.S.	(2) (12)
J.-M. DUBERNARD	R.P.R	(2) (14)
M. C. DESBAZEILLE	Divers Droite	(6)
Liliane BOURY	F.N.	(1)
Françoise LECLET	Lutte Ouvrière	(2) (8)
Louis LEVEQUE	P.C.	(2) (13)
Alain DOMANSKI	La Droite Indépendante	(1)
Jack CROZET	Parti des Travailleurs	(2)
Denis LE TOUZE	Gauche Alternative et Ecologiste	(2)
Françoise CHALONS	Ligue Communiste Révolutionnaire	(2) (11)
David LIABEUF	Parti National Républicain	(2)
Alain CABANES	Parti Ecologiste	(2)
Jean-Marc VERICEL	Initiative Républicaine	(2)
Emmanuel RASKIN	Génération Ecologie	(2) (30)
Rolande BERNARD	Parti de la Loi Naturelle	(2)

4ème circonscription :

Quai Augagneur, Vitton, Laffayette, F. Faure, Rockefeller...

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Georges MESTRES	Lutte Ouvrière	(2) (11)
Raymond BARRE	U.D.F.	(5) (43)
René MOREL	F.N.	(1)
Muriel SALEMBIEN	Mouvement Ecologiste Indépendant	(2)
Martine ROURE	P.S.	(2) (12)
Michel CHOMARAT	Génération Ecologie	(2) (30)
Jacques-Henri JACOT	Gauche Alternative et Ecologiste	(2)
Patrick LOUIS	La Droite Indépendante	(1)
Pierre GANDONNIERE	Les Verts	(33)
Bernard DOUTRELEAU	Initiative Républicaine	(2)
Patrick DELLA	Parti de la Loi Naturelle	(41)
Joseph GUETAZ	Mouvement Des Citoyens	(2) (10)

5ème circonscription :

Quincieux, Montanay, Cailloux, Fontaines, St. Didier, Champagne, Ecully, Caluire...

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Pierre TERRIER	F.N.	(1)
Madeleine PETITJEAN	P.S.	(2) (12)
Madeleine JORAND	P.C.	(3) (13)
B. ROGER-DALBERT	Divers Droite	(2)
Etienne TETE	Les Verts	(34)
Jean RIGAUD	U.D.F.	(35)
Yves GUYON	Parti National Républicain	(2)

Jean-Pierre ALLEGRE	Génération Ecologie	(2) (30)
Anne ROMER	Mouvement Écologiste Indépendant	(2)
Philippe LAMY	Divers Droite	(2)
Paulette GOUILLOUX	La Droite Indépendante	(1)

6ème circonscription :

Villeurbanne...

Candidats	Étiquette politique	Réponses
Pierre VIAL	F.N.	(1)
Dominique MIGNOT	Gauche Alternative et Écologiste	(5)
Retrait de candidature	**non identifié**	(2)
J.-P. GOUSPILLOU	Sans Etiquette	(2)
Jean- Paul BRET	P.S.	(4) (12)
Jean-Luc RENAULT	Lutte Ouvrière	(2) (11)
Brigitte DAVOS	Mouvement Écologiste Indépendant	(2)
Olivier GROBON	La Droite Indépendante	(1)
Gilbert-Luc DEVINAZ	Mouvement Des Citoyens	(2) (10)
Gilles LEMEE	Ligue Communiste Révolutionnaire	(32)
Michel FUSTIER	Sans Etiquette	(2)
M.-C. B.-HAMROUCHE	Parti des Travailleurs	(2)
Bernard CAPUANO	Divers Droite	(2)
Pierre GRANNEC	P.C.	(4) (13)
Daniel PETITJEAN	Parti National Républicain	(2)
Jacques DEFOSSE	Les Verts	(2)
Patrice HERNU	U.D.F.	(5)
Michel BIAJOUX	Génération Ecologie	(2) (30)
André VIANES	**non identifié**	(2)

7ème circonscription :

Sathonay, Rilleux, Vaulx-en-Velin, Bron...

Candidats	Étiquette politique	Réponses
Jean-Jack QUEYRANNE	P.S.	(4) (12)
Olivier TAOUML	Sans Etiquette	(36)
Arnaud PACE	La Droite Indépendante	(1)
Jean-Pierre CALVEL	U.D.F.	(37)
Denis DE BOUTEILLER	F.N.	(1)
Jean-Pierre BRUNEL	P.C.	(2) (13)
Jérôme FAYNEL	Les Verts	(4)
Didier GUTHMANN	Lutte Ouvrière	(11)
Geneviève FRANCOIS	Mouvement Écologiste Indépendant	(2)
Martine NONY	D.G.	(2)
Albert ARRIVAT	Parti National Républicain	(2) (32)
Martine SOUVIGNET	Mouvement Des Citoyens	(2) (10)
Rezela MEZZAOUDENE	Génération Ecologie	(2) (30)
Hervé TULOUP	Semaine des quatre jours	(2)
Alain JARAVEL	Parti de la Loi Naturelle	(2)

8ème circonscription:*Thizy, Amplepuis, Tarare, L'Arbresle, Le Bois-d'Oingt, Lamure-sur Azergues...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Robert LAMY	R.P.R.	(2) (14)
Maurice DEPAIX	P.S.	(4) (12)
Michel LIEVRE	F.N.	(1)
Jeanine LALOY	Lutte Ouvrière	(2) (11)
Bernard BONDON	P.C.	(2) (13)
Marc JEDLICZKA	Les Verts	(4)
Marie-Louise LEDDA	Défense Animale	(2)
Antoine DUPERRAY	La Droite Indépendante	(1)
Murielle FERT	Gauche Alternative et Ecologiste	(2)
Dominique SIMON	Sans Etiquette	(2)
Stéphane CONSTANTIN	Génération Ecologie	(2) (30)

9ème circonscription :*Monsols, Beaujeu, Anse, Belleville, Villefranche...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Michel LEBAIL	P.C.	(3) (13)
Jean-Pierre BARBIER	F.N.	(1)
Georges ZARAGOZA	Lutte Ouvrière	(2) (11)
C. VANDENDRIESSCHE	P.R.S.	(2) (12)
Didier BERERD	La Droite Indépendante	(1)
Bernard PERRUT	U.D.F.	(5)
Jacqueline CORNUT	Gauche Alternative et Ecologiste	(2)
Sylvie GOUTTE	P.E.	(2)
Bernard FIALAIRE	Divers Droite	(2)
Jimmy ALAVIN	Génération Ecologie	(2) (30)

10ème circonscription :*St. Laurent de Chamoussel, Vaugneray, St. Genis Laval, St.Symphorien sur Coise...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Yves CUERQ	La Droite Indépendante	(1)
Gilles PEREYRON	P.C.	(3) (13)
Christian BONNET	P.S.	(4) (12)
Jean-Paul VEYRARD	F.N.	(1)
M. C.-DINGUIRARD	Les Verts	(38)
Jean BESSON	R.P.R.	(4) (14)
Christian PIZOT	Parti National Républicain	(2)
Jean-Paul DESROCHES	Génération Ecologie	(2) (30)
Gilles DABONNOT	Semaine des quatre jours	(3)
Marie Joséphe CHATAUX	Parti de la Loi Naturelle	(2)

11ème circonscription :*Momant, Givors, Condrieu, St. Symphorien d'Ozon...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Jean-Marc BARREAU	Lutte Ouvrière	(2) (11)
Patrick DEVEYLE	F.N.	(1)
Gabriel MONCHARMONT	P.S.	(4) (12)
Jean-Claude BAHU	R.P.R.	(5) (14)
Denis RIBEYRE	La Droite Indépendante	(1)
Thierry GIRARDOT	Les Verts	(39)
Laurence VALLON	Parti National Républicain	(2)
Martial PASSI	P.C.	(3) (13)
Christiane BERT	Ligue Communiste Révolutionnaire	(2) (32)
Jean-Claude CAIRA	Génération Ecologie	(30)

12ème circonscription :*Tassin, Ste Foy, Oullins, Irigny, Charly...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Mireille ELMALAN	P.C.	(4) (13)
Jean AUBIN	La Droite Indépendante	(1)
Francis FAUCHER	Lutte Ouvrière	(2) (11)
René LAMBERT	P.S.	(40)
Alain CHEVALIER	F.N.	(1)
Michel TERROT	R.P.R.	(5) (14)
Alain VEYSSET	Les Verts	(3)
Bernard CHAMBON	Mouvement Ecologiste Indépendant	(2)
Christian BONNETAIN	Parti des Travailleurs	(2)
Martine MOIROUD	Mouvement Des Citoyens	(2) (10)
Yolande TOULEMONT	**non identifié**	(2)
Alexandrine BERTHEL	Génération Ecologie	(2) (30)
Christian ODEMARD	**non identifié**	(2)
Fatah KOUIDRI	D.G.	(2)
Bernard AVRILLON	**non identifié**	(2)

13ème circonscription :*Mézieu, Décines-Chapieu, St. Priest...*

Candidats	Etiquette politique	Réponses
Bruno GOLLNISCH	F.N.	(1)
Philippe BRUNEAU	Lutte Ouvrière	(2) (11)
Claude HUON	La Droite Indépendante	(1)
Françoise PAGANO	P.C.	(4) (13)
Martine DAVID	P.S.	(4) (12)
Yolande BARBOSA	Défense Animale	(2)
Jean-Loup FLEURET	U.D.F.	(5)
Florence BOCQUET	Divers Gauche	(2)

Daniel MARTIN	Mouvement Ecologiste Indépendant	(2)
Armand CREUS	Ligue Communiste Révolutionnaire	(2) (32)
Marie Françoise TARDY	Parti des Travailleurs	(2)
Anne-Sophie PICARD	Génération Ecologie	(2) (30)

14ème circonscription :

St Fons, Vénissieux, Feyzin, Corbas, Solaize...

Candidats	Etiquette politique	Réponses
André GERIN	P.C.	(42) (13)
Richard MORATI	F.N.	(1)
André SARDAT	R.P.R.	(3) (14)
Jean-Pierre TARDY	Lutte Ouvrière	(2) (12)
R. ARIAGNO-BAROÛCHE	P.S.	(4) (12)
Joëlle BONY	Parti des Travailleurs	(2)
Paul COSTE	Les Verts	(3)
Micheline LUCY	Ligue Communiste Révolutionnaire	(2) (32)
G. NOTARGIACOMO	Génération Ecologie	(2) (30)
Bruno PERNA	LDI	(1)

Méthodologie :

Liste des candidats fournie par la Préfecture.

"Etiquette Politique" déterminée par la Presse (Merci au Progrès et TLM)

Les informations contenues dans cette plaquette sont données à titre indicatif. Des erreurs sont possibles eu égard au peu de temps laissé pour faire cette enquête.

Dossier "bouclé" le 23/05/97 à 10h00.

Nous arrivons à une période charnière de la vie politique de notre pays : l'élection des députés !

Chaque citoyenne et citoyen va pouvoir (devoir) se prononcer, voter, élire...

Cette décision que chacun de nous va prendre à des fondements complexes mêlant notamment l'intérêt personnel et ce qui est perçu comme être l'intérêt de la nation, l'intérêt collectif.

Notre "différence" parce qu'elle ne laisse pas indifférent les politiques lorsqu'ils sont en action fait indubitablement partie des composantes de notre choix.

Nous nous sommes trop plaints de discriminations, nous avons lutté pendant des années contre des lois scélérates, nous nous plaignons encore de discriminations... n'en redemandons pas encore plus en élisant un candidat homophobe !

(1) Un très large échantillon de candidats a été consulté, à l'exception du Front National, du CNI et du Mouvement pour la France. Les premiers tiennent des propos dans la presse nationale (Cf. *infra*), voire étrangère, qui nous renseignent par avance sur la teneur des réponses qu'ils auraient pu nous formuler. Les derniers ont un regard sur la famille traditionnelle qui est sans ambiguïté quant aux avancées que nous sollicitons. De surcroît, est-il vraiment nécessaire de nous auto-flageller ? ARIS a certes une vocation apolitique, mais pas de neutralité quant à l'homophobie ou la discrimination dont nous pouvons faire l'objet.

SNCF : «A nous de vous faire préférer l'arrière-train» Les amateurs de petit train vont être contents. En effet, la SNCF a décidé d'être partenaire officiel de l'Euro Gay Pride 97», la Kermesse annuelle de la pédérastie qui se tiendra fin juin à Paris. Notre chère compagnie des transports proposera des réductions allant jusqu'à 30% aux participant(e)s. Faudra-t-il prouver son homosexualité au guichetier pour bénéficier de ce rabais ? Les usagers hétérosexuels et séronégatifs (c'est-à-dire la lie de la société) seront-ils autorisés à prendre le train à cette période ? Mystère. Pour ne pas être en reste, la RATP, dont les résultats financiers sont aussi fleurissants que ceux de la SNCF, a décidé de prendre le train en marche et a insisté pour devenir également «partenaire officiel» de la grande

partouze. Elle vendra des coupons touristiques de couleur rose (de forme triangulaire ?) spécialement édités pour l'occasion. Pour ceux qui ne veulent pas passer une semaine à raser les murs et à surveiller leurs arrières, sachez que Paris sera gay du 19 au 29 juin. Trois manifestations vont rythmer la bacchanale : l'EuroGames du 19 au 23 juin, l'EuroPride du 27 au 29 juin. Une journée à éviter absolument (classée rose) : le 28 juin. Ce jour là, emmenez les enfants voir les phoques au zoo de Vincennes. Comme dit l'autre, il faut toujours préférer l'original à la copie. Journal Minute du 19 mars 1997 article relevé dans la lettre mensuelle du SNEG (Syndicat National des Entreprises Gaies).

(2) N'étant pas parvenu à obtenir les coordonnées personnelles du candidat, nous n'avons pas pu l'interroger.

(3) Coordonnées communiquées erronées, pas de fax, absent....

(4) Questionnaire adressé personnellement au candidat par fax. Pas de réponse !

(5) Questionnaire adressé personnellement et à plusieurs reprises au candidat, par fax. Pas de réponse !

(6) Questionnaire déposé à la permanence de la candidate. Pas de réponse !

(10) M.D.C. : Nous avons pu contacter un candidat par téléphone qui nous a communiqué un numéro de fax. Malgré plusieurs sollicitations sur ce numéro, pas de réponse. Pour information, on sait néanmoins que le MDC a été le premier à soutenir le projet de contrat d'union civile et sociale.

(11) L.O. : Nous avons pu contacter un candidat par téléphone qui nous a communiqué un numéro de fax. Malgré plusieurs sollicitations sur ce numéro, pas de réponse.

(12) P.S. : Nous avons faxé à plusieurs reprises le questionnaire à la permanence P.S. du département en sollicitant une réponse globale ou en demandant que le questionnaire soit distribué aux candidats. Pas de réponse. Pour information, on sait néanmoins que le groupe socialiste a déposé une proposition de loi (N°3315) visant à créer un contrat d'union sociale, le 23 janvier 97.

(13) Réponse globale des candidats du P.C. :

« Je ne peux qu'approuver les principes fondamentaux d'une approche de cette question, comme l'implique votre interpellation, à savoir, la liberté de choix et le respect de la vie privée, l'égalité des droits et la solidarité. Je suis favorable aux orientations que vous formulez dans vos cinq points. Et, concernant spécifiquement le troisième, j'ai le plaisir de vous adresser ci-jointe la proposition de loi que les députés communistes ont déposé auprès de l'Assemblée nationale le 26 février 1997.

En outre, je souhaite expliciter le sens de notre démarche qui combat toute discrimination de caractère raciste ou sexiste et qui entend participer à l'évolution de la société.

Le groupe des élus communistes et apparentés, au Parlement, a voté les dispositions législatives mettant fin à des inégalités au détriment des homosexuels. Dans cette logique, la priorité aujourd'hui en matière sociale me semble être d'assurer aux homosexuels un certain nombre de droits et de reconnaissances dont ils sont privés. La proposition de loi précitée, en l'occurrence, sera redéposée au début de la nouvelle législature afin qu'elle puisse être adoptée.

A partir du retard du droit sur les mœurs pour les couples vivant en dehors du mariage, nous proposons de répondre aux problèmes qui se posent afin de concrétiser un certain nombre de droits. En même temps, dans l'état actuel des rapports individuels dans la société, il nous semble qu'un statut d'union ne doit pas aller vers la multiplication des normes juridiques qu'elle tend à écarter par définition.

Il nous semble que la preuve de l'union de fait doit s'établir par tous moyens. Elle peut résulter notamment d'un certificat signé au service d'Etat civil par les deux personnes physiques concernées, de l'acte de vie commune délivré par le Tribunal d'Instance (...) ou par une déclaration d'imposition commune à l'impôt sur le revenu. L'union de fait entre deux personnes non mariées assimilerait chacun des intéressés au conjoint pour tous les contrats civils, notamment en matière d'assurances et de baux locatifs, en matière successorale, de protection sociale, du droit au travail et de droits ouverts dans les conventions collectives. Une personne ne pourrait, bien sûr, être liée que dans une seule union de fait produisant les droits ci-dessus. (...) Cette démarche me semble respectueuse des droits de chacun, comme du strict respect de la vie privée, auquel nous sommes particulièrement attachés.

Quant aux autres domaines, la réponse n'est pas dans une loi nouvelle, mais dans l'application de la loi existante : c'est vrai en matière d'injures et de diffamation ; c'est vrai également en matière familiale.

Je voudrais terminer sur votre cinquième question. Encore aujourd'hui, l'actualité montre que plus de cinquante ans après la Seconde Guerre mondiale, de graves conséquences du conflit violent à peine le jour. Nous avons déjà eu la possibilité d'aborder le sujet de la déportation homosexuelle et il est certain que nous devons continuer à travailler ensemble afin d'apporter les meilleures réponses à la nécessité de cette reconnaissance.

(14) R.P.R. : Nous avons faxé à plusieurs reprises le questionnaire à la permanence R.P.R. du département en sollicitant une réponse globale ou en demandant que le questionnaire soit distribué aux candidats. Pas de réponse.

(30) Réponse globale des candidats de G.E. du Rhône :

«...Les nombreux problèmes évoqués sont à la pointe de l'actualité.

Le respect des minorités est une loi fondamentale de la Démocratie.

Dans notre contrat de gouvernement nous avons inclus depuis longtemps le projet du contrat d'union civile que vous préconisez.

Les sévices dont furent victimes pendant la guerre les homosexuels doivent être dénoncés.

Les agressions dans la presse contre plusieurs de nos candidats -> trois (2 hommes, 1 femme) faisant partie de votre communauté de liberté ainsi que les dérives du F.N., nous font penser que l'intolérance est hélas toujours là. Il faut les combattre. Notre programme se traduit par le respect de l'homme et de ses différences...»

(31) Réponse de Gilles BUNA (Les Verts- P.S.)

«...Comme vous le savez, je n'ai pas attendu les élections législatives pour prendre des positions précises sur les questions que vous me posez.

J'ai inclus dans les brochures que j'ai diffusées, le rappel du refus de toute discrimination en matière sexuelle. J'ai également rappelé la nécessité d'adoption d'un contrat d'union civile et sociale par le Parlement.

J'ai déjà eu l'occasion, par le passé, de faire connaître ma demande de la reconnaissance de la déportation homosexuelle.

Comme vous le savez aussi, sans attendre l'adoption d'une loi sur le contrat civique et social, j'ai, après un débat porté au conseil municipal de la ville de Lyon, décidé de procéder à la signature de certificats de cohabitation..."

(32) Réponse globale des candidats du L.C.R.

"... Question 1 : oui pour l'extension. Question 2 : oui pour l'extension. Question 3 oui pour l'adoption par le Parlement d'un projet de type "contrat d'union civile et sociale". Question 4 : oui, nous sommes opposés à des cours "normatifs" en matière d'éducation sexuelle falsant l'apologie de l'ordre moral dominant. Pour nous, de véritables cours d'éducation sexuelle doivent réaffirmer des principes moraux valables pour tous et toutes, quelle que soit son orientation sexuelle : contre toute forme d'oppression physique, morale (viol, violence, harcèlement...) tout particulièrement envers les enfants. Pour éclairer nos réponses voici notre point de vue sur ces questions :

Le combat contre l'homophobie est aussi important que la lutte contre le racisme et le sexisme. La libre orientation sexuelle est une question politique et s'oppose à toutes formes de discrimination, de répression. L'égalité des droits pour les gais et lesbiennes s'inscrit dans le combat général pour une citoyenneté pleine et entière. A cet égard, le contrat d'union sociale (C.U.S.) est un moyen pour tous, y compris les homosexuels, de renforcer les droits des personnes vivant ensemble, hors mariage : droits de succession, droit à l'allocation logement, droit à l'allocation en cas de décès (ex : cas de sida), droit en terme d'assurance etc... La convention européenne des droits de l'homme (1950) stipule que l'Etat doit protéger "le droit d'affirmer et d'assumer son identité sexuelle". La libre orientation sexuelle est une question politique qui fait partie de tout projet de transformation sociale qui vise à éradiquer toutes les oppressions. Nous tenons à préciser que, pas plus que la loi Gayssot n'a permis d'éradiquer le racisme, l'antisémitisme ou le négationisme, les mesures législatives que vous proposez ne seront suffisantes, à elles seules, pour faire disparaître l'homophobie. Ces lois doivent servir de point d'appui à de nouvelles mobilisations dans le but de voir réellement reconnu le droit de chaque personne à définir librement son orientation sexuelle. Dans un contexte de remontée de l'ordre moral orchestré par la droite et l'extrême-droite (en particulier à Lyon avec le refus de R. Barre de délivrer des certificats de concubinage aux homosexuels, les commandos anti-IVG et les propositions de lois rétrogrades qu'ils suscitent, sont là pour nous rappeler que les acquis ne sont jamais définitifs et doivent être défendus. C'est pourquoi la L.C.R. s'inscrit dans les luttes contre toute forme de discrimination, et donc l'Europride du 28 juin à Paris et du 14 juin à Lyon."

(33) Réponse de Pierre GANDONNIERE (Les Verts) :

"...En tant que candidat à l'élection législative, mais aussi en tant que responsable de la commission gays et lesbiennes des verts, permettez-moi de vous communiquer la position officielle des verts sur les questions que vous évoquez. Cette position est défendue par l'ensemble du mouvement et par tous les candidats verts.

Suite au rapport Claudia Roth, nous avons lancé une pétition pour demander une directive européenne qui interdise toute discrimination liée à l'orientation sexuelle. Nous soutiendrons l'initiative de la Lesbian and Gay Pride pour une inscription à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, même si cette revendication nous paraît beaucoup plus difficile à obtenir que la première.

Nous sommes d'accord pour que la condamnation des injures raciales dans la presse notamment soit étendue aux faits d'homophobie. Nous avons d'ailleurs écrit à ce sujet à Jacques Toubon (sans réponse).

Les Verts ont élaboré leur propre projet de contrat d'union sociale (comme le P.S. et le P.C.F.) : le partenariat de vie. En tout état de cause ils se rallieront au texte qui recueillera la majorité à l'assemblée.

Les Verts préconisent, c'est dans leur programme, une éducation sexuelle qui présente la sexualité humaine dans toute sa diversité (anti-sexiste et anti-homophobe). Ils souhaitent aussi que cette éducation laisse une large place à la prévention contre les MST (dont le sida) à la contraception, à la protection de l'enfance contre les abus sexuels.

Les Verts soutiennent la reconnaissance de la déportation homosexuelle. Plus généralement, ils demandent que la place des gays et lesbiennes dans l'histoire et la littérature leur soit rendue et que les programmes scolaires soient revus en conséquence...»

(34) Réponse d'Etienne TETE (Les Verts) :

«...L'arsenal législatif, notamment la loi de 1881, paraît suffisant. Les imputations relatives aux mœurs sont en général considérées comme diffamatoires même si elles sont exactes.. L'article 9 du Code Civil va dans le même sens. De même la Convention Européenne des Droits de l'Homme affirme l'égalité des droits. Enfin, l'article 225-1 du Code Pénal réprime toute discrimination fondée sur le "sexe", mais également sur les "mœurs", au même titre que les opinions politiques... etc.

Les Verts soutiennent le "Contrat d'Union Civile et Sociale". Pour ma part les réflexions qui découlent nécessairement de "l'allocation universelle" ou du "revenu d'existence" représentent une solution plus moderne et plus juste pour répondre aux différences de droits fiscaux et sociaux qui procèdent du mariage, vis-à-vis des couples homosexuels sans pénaliser pour autant, par voie de conséquence, ceux qui font encore un autre choix de sexualité, par absence ou multipartenaire, à savoir les célibataires.

Il appartient à l'éducation nationale de donner sur toute situation, les éléments scientifiques à l'exclusion de prosélytisme ou de ségrégation. Les comportements sexuels, entre adultes consentants, sont du domaine de la morale et de la vie privée.

Il appartient aux historiens d'écrire l'histoire avec rigueur sans la réécrire, pas aux législateurs...»

(35) Réponse de Jean RIGAUD (UDF) :

Mentions en marge de notre questionnaire. Question 1 et 2 : "oui". Question 3 : "non". Question 4 : "oui". Question 5 : "?".

(36) Réponse d'Olivier TAOUMI (sans étiquette):

«...Nous souhaitons d'abord débattre au sein de notre mouvement...» Nous vous ferons parvenir le compte-rendu de notre réunion dès que possible.

(37) Réponse de Jean-Pierre CALVEL (U.D.F.) :

Mentions en marge de notre questionnaire. Question 1 : "oui". Question 2 : "Oui". Question 3 : "non". Question 4 : "non". Question 5 : "oui".

(38) Réponse de Marguerite CHICHEREAU-DINGUIRARD (Les Verts) :

«...Comme vous le savez, les Verts luttent farouchement contre toutes les formes de ségrégation y compris celles liées aux orientations sexuelles de chaque individu.

Je suis en faveur des revendications exprimées dans votre fax et notamment en ce qui concerne le point n°5.

En effet j'ai participé en 1994 à la cérémonie de commémoration des victimes de la Seconde Guerre mondiale qui avait lieu à Paris, à l'issue de la cérémonie officielle, avec quelques élus nous avons déposé, dans la crypte du mausolée une gerbe à la mémoire des victimes homosexuelles.

Nous étions trois élus, deux élus municipales de la ville de Paris et moi-même alors députée au Parlement européen...»

(39) Réponse de Thierry GIRARDOT (Les Verts) :

«...Brièvement, je peux vous dire que sur les 5 points que vous proposez, j'y suis favorable.

- favorable à des législations qui étendent aux questions sexuelles la protection contre les discriminations et les injures.

- favorable à ce que l'homosexualité soit abordée sans jugement de valeur dans les cours d'éducation sexuelle.

-favorable à une reconnaissance de la déportation homosexuelle durant la dernière guerre barbare de 39/45.

Le point 3 figure dans ma profession de foi aux électeurs libellé ainsi : "Instaurons le Partenariat de Vie pour donner un statut à tous les couples non-mariés"...

(40) Réponse de René LAMBERT (P.S.)

«...Connaissant Aris depuis sa création, je n'ai pas attendu les élections législatives de 1997 pour participer à la réflexion que mène votre association.

Mes positions sur les cinq questions que vous posez sont connues depuis longtemps et c'est bien volontiers que je vous confirme mon sentiment.

Élu député, je serai parfaitement disposé à proposer ou à soutenir un projet de contrat d'union civile et sociale et à étendre à l'orientation sexuelle toutes les lois qui sanctionnent les discriminations et les diffamations.

Il faut faire en sorte que dans notre société chacun puisse vivre sereinement ses orientations religieuses, philosophiques ou sexuelles.

A cet égard, si depuis 1982 l'homosexualité n'est plus un délit, elle ne doit plus faire l'objet de quelque discrimination que ce soit au sein de la société civile, du monde du travail ou de la vie familiale.

Enfin depuis 1989, date à laquelle j'ai été élu maire de Francheville, j'associe lors des cérémonies au monument aux morts toutes les victimes du régime nazi parmi lesquelles les homosexuels...»

(41) Réponse de Patrick DELLA (P.L.N.) :

«...Sur la première question, je réponds sans hésitation oui, cela me semble en effet très urgent dans notre pays qui est comme vous le savez en retard sur beaucoup d'autres pays dits progressistes.

Idem pour la deuxième question.

La troisième question me paraît également tout à fait défendable à l'assemblée nationale.

Pour ce qui concerne la quatrième question, j'ai pu constater par moi-même que cela existe déjà dans certaines écoles, et je m'en réjouis, car la jeune génération est manifestement plus ouverte aux principes d'égalité et d'acceptation des différences raciales ou sexuelles, que les parlementaires qui sont souvent motivés par des arrière-pensées électoralistes; (Pour ce qui est de mon cas dans cette élection, je ne peux pas espérer obtenir plus de 1 à 1,5 pour cent des voix.)

En ce qui concerne la cinquième question, il est très clair que le régime nazi a considérablement persécuté les homosexuels, c'est un fait historique indéniable, prouvant une fois de plus que le fascisme et la morale bien-pensante font souvent bon ménage. Je crois que je peux m'engager vis à vis de vous pour défendre ce projet de demande de reconnaissance, qui puisqu'il est avéré historiquement, me paraît effectivement très acceptable...»

(42) André GERIN, P.C. :

«...Je pense que l'ensemble des points doit être abordé à partir des principes de la liberté de choix et de respect de la vie privée, l'égalité des droits et la solidarité.

Je suis pour combattre toute discrimination sexiste et raciste. Lors de la dernière législature j'ai déposé avec le groupe des députés communistes une proposition de loi relative aux droits des couples non mariés. Ce type de contrat crée un statut pour les couples non mariés leur permettant d'établir tous les contrats civils en matière d'assurance, de baux locaux, de successions, de protection sociale, de droit au travail et de droits ouverts aux conventions collectives.

Les textes de loi doivent intégrer l'évolution de la société. Pour cela il est indispensable que ces changements législatifs émanent d'une réflexion collective concertée»

(43) Raymond BARRE, UDF :

Nous déplorons l'absence de réponse du candidat Raymond Barre. Nous connaissons la position du maire de Lyon sur les certificats de cohabitation (refus de délivrance), nous aurions souhaité connaître la position du législateur.